

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2017

MEMBRES PRESENTS : 9

Mmes AUBIN, FOSSAT, PETIT, ZEKRYTY
Mrs. BILLOT, DULEAU, GODFROY, PETIT, PION,

MEMBRES ABSENTS Excusés : 4

Mme VIGNAUD (pouvoir JM DULEAU)
Mrs. BOUYSSOU (pouvoir JL PION), DUTHIL, LANDA (pouvoir R GODFROY)

MEMBRES ABSENTS non Excusés : 2

Mme BOUYOU,
M. RAMBAUD

SECRETAIRE DE SEANCE : Isabelle Petit

- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 FEVRIER 2017 :

Le compte rendu du conseil municipal du 10 février 2017 n'appelle aucune observation de la part des élus. Il est approuvé à la majorité des membres présents et représentés.

Votants	12	(9+3 pouvoirs)
Pour	7	
Contre	2	R Godfroy pour lui-même et pour JP Landa dont il a le pouvoir (raison personnelle)
Abstention	3	JL Pion pour F Bouyssou dont il a le pouvoir, P Petit et N Zekyty étaient absents lors du CM

- DECISIONS DU MAIRE DEPUIS LE 02 FEVRIER 2017

Mme La Maire présente les décisions prises depuis le 02/02/2017

- Deux arrêtés de circulation : demande des Parents d'élèves pour la sécurisation du carnaval 18 mars 2017 et travaux fibres optiques réglementation de la circulation sur la VC02

- 2017-02-04 PROGRAMMATIONS DEPENSES INVESTISSEMENT M14 2017

L'adoption du budget M14 pour 2017 signifie implicitement l'engagement de mettre en place immédiatement toutes les démarches correspondantes auprès des institutionnels tels que cités dans les programmes d'investissement (lesquels apparaissent dans le tableau annexé à la présente décision).

La présente décision permet donc de récapituler les programmes et le montage financier correspondant à chaque opération.

Elle est destinée à accompagner chaque demande d'aide et en faciliter la lecture.

Madame La Maire demande aux membres du conseil municipal

- de valider les programmes d'investissement ci-dessous

Désignation de l'opération pour 2017	ESTIMATION dépenses	subventions prévues				Total subventions	emprunts	autofinancement	TOTAL
		ETAT	Conseil Départemental	Conseil Régional	autres organismes				
PROGRAMME 101 CIMETIERE	7 000,00 €	- €	- €	- €	5 000,00 €	5 000,00 €	- €	2 000,00 €	7 000,00 €
Licence et plan des concessions	2 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	2 000,00 €	2 000,00 €
Aménagement agencement	5 000,00 €	- €	- €	- €	5 000,00 €	5 000,00 €	- €	- €	5 000,00 €
PROGRAMME 102 MATERIEL	9 340,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	9 340,00 €	9 340,00 €
Préconisations documents unique	2 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	2 000,00 €	2 000,00 €
étagères bibliothèque	500,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	500,00 €	500,00 €
matériel technique autolaveuse, congélateur, frigo	3 500,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	3 500,00 €	3 500,00 €
poste vélo bibliothèque	240,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	240,00 €	240,00 €
Mobilier	1 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	1 000,00 €	1 000,00 €
PROGRAMME 104 BÂTIMENTS	233 934,00 €	- €	55 520,00 €	- €	- €	55 520,00 €	85 000,00 €	93 434,00 €	233 954,00 €
Rénovation école	20 000,00 €	- €	8 000,00 €	- €	- €	8 000,00 €	- €	12 000,00 €	20 000,00 €
aménagement Salle fêtes rideaux scène	9 314,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	9 314,00 €	9 314,00 €
travaux en régie	3 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	3 000,00 €	3 000,00 €
église auvent	40 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	40 000,00 €	40 000,00 €
renovation énergétique logements	141 840,00 €	- €	47 520,00 €	- €	- €	47 520,00 €	85 000,00 €	9 320,00 €	141 840,00 €
diagnostic énergétique	3 360,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	3 360,00 €	3 360,00 €
PROGRAMME 105 URBANISME	16 440,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	16 440,00 €	16 440,00 €
PLU	67 260,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	60 000,00 €	7 260,00 €	67 260,00 €
Achat de terrain	7 260,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	7 260,00 €	7 260,00 €
PROGRAMME 107 ECLAIRAGE PUBLIC	60 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	60 000,00 €	- €	60 000,00 €
Licence éclairage public	10 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	10 000,00 €	10 000,00 €
économie d'énergie achat ampoules ...	10 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	10 000,00 €	10 000,00 €
PROGRAMME 108 GESTION DIFFERENCIEE	3 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	3 000,00 €	3 000,00 €
Achat de plantes	1 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	1 000,00 €	1 000,00 €
Kits ma rue en fleurs	2 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	2 000,00 €	2 000,00 €
PROGRAMME 118 BUREAUTIQUE INFORMATIQUE	3 500,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	3 500,00 €	3 500,00 €
Licence bibliothèque	800,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	800,00 €	800,00 €
Matériel de bureautique	2 700,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	2 700,00 €	2 700,00 €
PROGRAMME 119 VOIRIE	281 848,00 €	35 472,00 €	37 315,00 €	- €	13 760,00 €	86 547,00 €	- €	195 301,00 €	281 848,00 €
Travaux routiers 2017	86 804,00 €	12 000,00 €	- €	- €	- €	12 000,00 €	- €	74 804,00 €	86 804,00 €
Entrée RD 239 Nord VC 2)	192 044,00 €	23 472,00 €	37 315,00 €	- €	13 760,00 €	74 547,00 €	- €	117 497,00 €	192 044,00 €
Bande entrée Sud	3 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	3 000,00 €	3 000,00 €
	615 902,00 €	35 472,00 €	92 835,00 €	- €	18 760,00 €	147 867,00 €	145 000,00 €	223 835,00 €	615 902,00 €

NOTA : LE FDAEC 12 000,00€ et le FCTVA 18800 ainsi que le reversement de la section de fonctionnement 404710€ servent à l'autofinancement et à couvrir les dépenses d'emprunts et combler le déficit

- L'autorisation de solliciter les demandes de subventions et demandes d'offres d'emprunts si nécessaires auprès des différents organismes.

Dans la continuité de l'adoption des budgets le Conseil Municipal

- adopte les projets

- autorise Madame La Maire à solliciter l'attribution de subventions auprès du Département, de l'Etat (DGE.....) ou selon les cas d'autres financeurs potentiels (Région, UE, Jeunesse et sports...)

- donne pouvoir à Madame La Maire pour effectuer toutes les démarches utiles auprès d'établissements bancaires et signer les contrats des emprunts prévus aux plans de financements prévisionnels

- s'engage à mettre en place chaque année les ressources nécessaires au remboursement des annuités et à l'exécution des travaux d'entretien des ouvrages, et, le cas échéant, du matériel.

Votants	12	(9+3 pouvoirs)	Délibération 2017-02-04
Pour	8		
Contre	1	R Godfroy pour J.P Landa dont il a le pouvoir	
Abstention	2	R Godfroy, JL Pion pour F Bouyssou dont il a le pouvoir et pour lui-même (n'a pas les chiffres définitifs des recettes 2017)	

Mme La Maire rappelle que le budget voté le 02/02/17 est un budget primitif qui sera actualisé dès que les résultats d'exécutions et les dotations seront connus en même temps que le vote du compte administratif et compte de gestion en avril. Il est également possible de rectifier un budget tout au long de l'année par décision modificative.

Elle répond à Isabelle Petit qu'il sera possible de modifier le montant du budget d'aménagement du cimetière en fonction du coût. Le poste consacré à l'église pourrait également être revu à la baisse si on ne fait que la phase 1 choix de l'architecte concernant la protection du porche, les travaux ne démarreront pas avant 2018.

Concernant le diagnostic énergétique des bâtiments, le montant de l'étude pourrait être également revu à la baisse selon une information recueillie lors d'une réunion avec le SDEEG.

2017-05-05 – AUTORISATION DONNEE A MME LE MAIRE POUR SIGNATURE DU MARCHE ET DES ACTES D'ENGAGEMENT AUX ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ENTREE NORD DE LA RD 2339 ET DE LA VC 21 ROUTE DE SACQUEY.

Madame La Maire rappelle les termes des délibérations :

- 74/12/14 du 18 décembre 2014 approuvant la programmation des travaux 2015 notamment l'aménagement de l'entrée Nord de la RD 239 et la demande de DETR aux services de l'Etat ;

- 35/05/15 du 21 mai 2015 validant le montage financier pour un montant total des travaux d'aménagement de l'entrée Nord de la RD 239 (y compris Architecte, SPS...) estimé à 164 750,00 € HT soit 197 700, 00 € TTC en janvier 2015 (date du dépôt de la Demande de DETR) et les demandes de convention avec le centre routier et d'aides au Conseil général ;

- 2016-06-36 du 29 juin 2016 et 2016-09-46 du 29 septembre 2016 pour la demande de convention avec le centre routier suite aux modifications techniques sollicitées par les services du centre routier départemental ;

- 2016-06-37 et 38 concernant les demandes de subventions pour le plateau et l'écluse. Montant des travaux estimés à 162 016€ HT Maîtrise d'œuvre incluse soit 194 419,20€ .Subventions sollicitées de 8000€ chacune soit 16 000€ ;

L'arrêté attributif de la DETR du 16/11/2015 est de 23 472,05 € (montant subventionnable de 67 063 € HT).

Madame La Maire rappelle le montage financier de ces travaux d'aménagement de la RD 239 entrée Nord et VC 21 route de Sacquey :

TRAVAUX		Montant estimé avant Appel d'Offres	Montants définitifs Suite Appel d'Offres
Assistance maîtrise œuvre plans	AZYMUT		4 416,00 €
Assistance Maître Ouvrage	LOOT		4 600,00 €
Maîtrise d'Œuvre	Catherine CLOUP		14 400,00 €
Relevé topographique	MAZOUARD		1 080,00 €
coordonnateur SPS	ELYFEC		756,00 €
TRAVAUX VRD Aménagement paysagers	ATLANTIC ROUTES LAFITTE	194 419,20 €	162 343,86 €
TOTAL			187 595,86 €
FINANCEMENT (SUBVENTIONS + AUTOFINANCEMENT)			
DETR	23 472,05 €	23 472,05 €	23 472,05 €
convention CR	21 315,00 €	21 315,00 €	21 315,00 €
plateau Conseil Départemental	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
écluse Conseil Départemental	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
autofinancement		133 632,15 €	126 808,81 €
TOTAL	60 787,05 €	194 419,20 €	187 595,86 €

Les crédits étaient inscrits aux budgets 2015 et 2016 et sont inscrits au budget général M14 2017.

Madame la Maire informe le conseil municipal que suite au lancement de l'appel d'offres pour une consultation en procédure adaptée (définie dans l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 et les articles 1 et 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 relatifs aux marchés publics) publiée sur Marchéspublics-aquittaines.org le 09 décembre 2016.

Les entreprises suivantes ont répondu à l'appel d'offres :

LOT 01 VRD	
COLAS	33270 FLOIRAC
EXEDRA	33750 BARON
ATLANTIC ROUTES	33560 CARBON BLANC
EUROVIA	33700 MERIGNAC
LOT 02 AMENAGEMENTS PAYSAGERS	
LEFEBVRE PAYSAGE	33870 VAYRES
LAFITTE ENVIRONNEMENT	64240 MENDIONDE
A2S IDVERDE	33650 MARTILLAC
ATLANTIC ROUTES	33560 CARBON BLANC

Madame La Maire informe le conseil municipal que la commission d'appel d'offres s'est réunie le 10 janvier 2017 pour l'ouverture des plis et le 06 février 2017 afin d'analyser les offres des entreprises.

Elle rappelle les critères de jugement des offres :

- Solution technique proposée : 50%
- Prix des prestations : 50 %

Madame la Maire présente au conseil municipal les rapports d'analyse 1 et 2 des offres établis par Mme Catherine Cloup Maître d'œuvre et Monsieur Erik Loot Assistant à Maîtrise d'ouvrage, et le procès-verbal de la commission d'appel d'offre.

Le montant total des offres dépasse les 90 000 € HT, somme au-delà de laquelle une délibération expresse de l'assemblée délibérante est requise conformément à la délibération 24/04/15 du 22 avril 2015 de délégation au maire pour la signature des marchés publics.

Les crédits inscrits au budget 2017 voté le 02/02/2017 programme 119 voirie sont de 281 848 € (192 044 € pour l'entrée Nord de la RD 239) le montant des restes à réaliser de 2016 est de 23 434,66 € dont 9206 € (frais de mission SPS, Assistance au maître d'ouvrage et maîtrise d'œuvre).

Madame La Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le choix de l'attributaire des différents lots constituant le marché et sur l'autorisation de signature des différents actes d'engagement avec les entreprises suivantes :

N° lot	Désignation	Entreprise	Base HT	Base TTC	Option HT	Total TTC
01	VRD	Atlantic Routes	96 236,25 €	115 591,50 €	4 773,50 €	121 319,70 €
02	AMENAGEMENTS PAYSAGERS	Lafitte	32 386,90 €	38 864,16 €	1 800,00 €	41 024,16 €

TOTAL MONTANTS ENTREPRISES	128 623, 15 €	154 455, 66 €	6 573,50 €	162 343, 86 €
----------------------------	---------------	---------------	------------	---------------

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
- Décide de retenir les entreprises proposées pour un montant total des offres de base (Lots 01 et 2) de 128 623, 15 € HT soit 154 455, 66 € TTC et des options de 6 573, 50 € HT soit 7 888,20 € TTC
- Autorise Madame La Maire à signer les actes d'engagement avec les entreprises
- Autorise Madame La Maire à signer les marchés, et les avenants éventuels et toutes les pièces annexes.

Votants	12	(9+3 pouvoirs)	Délibération 2017-02-05
Pour	8		
Contre	2	R Godfroy pour J.P Landa dont il a le pouvoir, JL Pion (n'est pas d'accord avec l'arrachage des haies notamment)	
Abstention	2	R Godfroy, JL Pion pour F Bouyssou dont il a le pouvoir	

DIVERS :

- Local pétanque : Madame La Maire souhaite mettre fin à des rumeurs concernant l'installation du local pétanque. Son installation a coûté 5730€. C'est une installation provisoire en attendant l'aménagement du grand chemin. Patrick Petit ajoute que l'ancien local était vétuste et même dangereux. Lors de l'ancien mandat un projet à 25 000€ avait été prévu indique Monsieur Godfroy. Mme La Maire ajoute que ce local permettra d'attendre une solution plus pérenne étudiée avec l'aménagement global du grand chemin.

- Emploi Civique : Mme La Maire a rencontré Monsieur Blanche de l'association Osons ici et maintenant association missionnée par le Conseil Départemental qui propose la participation de jeunes dans le cadre d'un emploi civique ou d'opération coup de poing. Mme La Maire pense notamment à la semaine du développement durable (accueil animation) Pas de coût financier pour la commune. L'encadrement et le financement des jeunes sont assurés par l'association.

- Dates à retenir :

22/02/17 Commission culture.

09/03/17 Bureau municipal.

15/03/17 Commission bâtiments 16 heures.

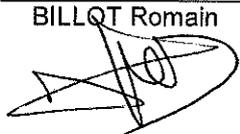
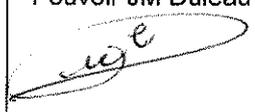
16/03/17 Conseil municipal avec présentation du PADD du PLUI – commission appel d'offres.

23/03/17 Réunion préparation budgets.

29/03/17 Commission culture.

06/04/17 Conseil municipal vote CA, CG et BP M14 M49 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme La Maire déclare la séance close à 20 heures 15

DUTHIL Franck Excusé	LANDA Jean-Paul Pouvoir R Godfroy	GODFROY Roger	RAMBAUD Alexis Absent	DULEAU Jean-Michel 
BILLOT Romain 	BOUYOU Laure Absente	BOUYSSOU Francis Pouvoir JL Pion	PETIT Patrick 	PETIT Isabelle 
PION Jean-Luc	VIGNAUD Camille Pouvoir JM Duleau 	ZEKRYTY Nadia	FOSSAT Huguette	AUBIN Nathalie 